

Présents :

M Gasc, *maire*, M. Combret, *adjoint au Maire*.

Mmes Busipelli, Weber, Leguay, Dourel, Jan, Vertsraete, *déléguées des parents d'élèves*.

Mme Couloumiers, *Déléguée Départementale de l'Education Nationale*.

Mme Duffort, *directrice*, Mmes Caubet, Barrière, Obin, Labrande, M Escouboué, *enseignants*.

Mme Monteiro, *ATSEM*.

Mmes Peres et Devèze, *coordinatrices de l'enfance auprès de la CCRCSA*.

Excusés :

M Respaud, *Inspecteur de l'Education Nationale*,

Mme Cloiseau, *enseignante*.

1) Bilan des différentes actions

- Partenariat avec les Restos du Cœur, antenne de Fonsorbes. Collecte de jouets avant Noël. Mme Devèze signale que les restes de repas encore emballés de la cantine sont donnés aux Restos du Cœur durant la période hivernale.
- Partenariat avec l'association Fambine. Tout au long de l'année collecte de bouchons de liège au profit des enfants de l'île de Fambine au Sénégal.
- Actions autour du jardin et de l'hôtel à insectes pour toutes les classes de l'école. Les classes de maternelle y participeront quand il fera meilleur. Les CP et CE1 ont fait des plantations, les CE2/CM1 prennent des photos pour rédiger un reportage. Les élèves travailleront autour des jardins dans l'art.
- Action autour des fruits et légumes. A partir du Kit « tu créés, tu croques, tu craques » en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale, découverte des fruits et légumes selon les saisons et de circuits de distribution autre que ceux des supermarchés. La veille des vacances, les élèves ont sublimé des fruits et légumes avant de les déguster. Les photos sont sur le site de l'école.
- Actions autour de Madagascar sans TEVA qui n'a pas pu faire aboutir une action pour un enfant de Madagascar mais une bénévole peut intervenir. Mme Andriantsalama a fourni des musiques, films de danses, contes et va apprendre des comptines malgaches à tous les élèves. Un grand merci à elle.

2) Bilan de l'A.P.C.

L'A.P.C. a demandé beaucoup de temps de préparation et d'organisation. Sa tenue en fin de journée, rend l'A.P.C. lourde et fatigante.

- La 1^{ère} période autour de la méthodologie a été intéressante et efficace.
- Lors de la 2^{ème} période (aide personnalisée), les enfants étaient très fatigués.
- Pour la 3^{ème} période, nous travaillons autour de notre projet théâtre. C'est un très gros travail d'organisation pour impliquer chacun dans ce projet. Une représentation est prévue le mardi 27 mai au soir.

3) Présentation des actions à venir

Trois sorties sont prévues pour chaque classe :

- 19 mai : toute l'école ira aux jardins de Martel. Bien entendu, les objectifs sont différents pour chaque classe. Cette sortie fait suite à notre projet jardin. Merci à la Mairie pour la participation de 10 € par enfant et aux animatrices pour leur aide dans tous nos projets. Il y aura besoin d'eparents en nombre pour accompagner.
- 2 juin : les élèves de maternelle se rendront à l'asinerie de Sarrant. Trois animatrices sont déjà prévues, il y aura aussi besoin de parents.

- 3 juin pour les CP et les CE1 et le 12 juin pour les cycle3. Les élèves bénéficieront d'un atelier autour des portraits à la fondation Bemberg à Toulouse après avoir visité, le matin, la ville en bus. Le pique-nique est prévu sur la prairie des filtres.

M Gasc précise que la commémoration du 70^{ème} anniversaire du Maquis de St Lys aura lieu le 14 juin.

Début juillet, les élèves de maternelle de Saiguède seront invités à passer la journée à Bonrepos autour de jeux d'orientation.

La fête de l'école aura lieu le 21 juin. Le comité des fêtes préfère garder la date du 29 juin pour la fête de l'été et ne pas y adjoindre d'autres associations. L'école demandera donc à d'autres associations (l'ASCA ou TEVA) si elles peuvent assurer le repas du soir. S'ils le souhaitent, les artistes repositiens pourront être accueillis à l'école le jour de la fête.

Cette année, l'école a moins participé aux sorties sportives USEP. Mme Duffort précise que les classes de cycle 3 fonctionnent par projet et pratiquent beaucoup de sport avant les rencontres et moins après.

4) Préparation de la rentrée 2014.

Une grosse augmentation des effectifs (+ 16 élèves) positionne l'école sur le seuil d'ouverture d'une classe. A ce jour, sont comptés 167 élèves pour la rentrée 2014 :

- 64 élèves en maternelle : 22 PS, 20 MS, 22 GS (32 élèves par classe)
- 103 en élémentaire : 17 CP, 25 CE1, 26 CE2, 15 CM1, 20 CM2 (25,75 élèves par classe)

M Gasc va réunir la commission scolaire pour réfléchir à une éventuelle création de classe.

5) Questions matérielles.

Mme Duffort demande que le budget de fonctionnement soit clair. M Gasc précise qu'il est de 30 € par élève pour le matériel; s'ajoute à cela une subvention de 10 € pour les sorties ou voyages.

Conjointement à l'Education Nationale, la Mairie a financé il y a quelques années les 10 ordinateurs portables et le TBI dans le cadre d'un projet ENR. Le matériel a vieilli, une nouvelle dotation, notamment pour l'ordinateur du bureau, est demandée.

M Combret précise qu'il va se charger de la maintenance.

6) Questions diverses

Suite aux questions des parents, il est expliqué que :

- les horaires des récréations ne sont pas fixes. Les classes sortent ensemble, selon l'état de concentration des élèves et à la fin d'une activité. Tous les enseignants sont de service ensemble ;
- le portail ouvre à 8h50 ;
- les sorties des frères et sœurs d'élémentaires sont gérées par les maitresses. Les grands peuvent rejoindre les parents en longeant le réfectoire ;
- il existe bien un lien ALAE / école étroit au quotidien et lors des sorties mais les informations concernant la scolarité ne sont jamais transmises aux animatrices. D'autres part, seuls les points important sont signalés (pas les pipis à la culotte) ;
- depuis la rentrée 2014, des choses ont changé à l'ALAE. C'est maintenant la CCRCSA qui le gère et il y a une directrice sur place. C'est à elle, et non aux animatrices, que les parents doivent poser des questions. Sur la pause méridienne, 11 animatrices sont présentes et tournent sur les activités. L'évolution du nombre d'enfants

implique une rotation sur les différents lieux. Il y a une nouvelle organisation, peut-être des soucis de communication mais pas de mésentente dans l'équipe.

- la pose d'une boîte à lettres ALAE impliquerait de la relever tous les jours. De plus, les parents déposeraient parfois des espèces. La loi interdit aux animateurs de recueillir les paiements de la part des parents. Seul le régisseur a le droit. Le paiement peut s'effectuer à Saiguède, lors de la permanence à Bonrepos (une fois par mois) ou à Empeaux le mercredi. Un choix a été fait : les animatrices s'occupent des enfants et ne distribuent pas les factures.

Mme Duffort remercie les parents d'élèves pour toutes leurs actions (tombola, Carnaval, vente de plantes).

Les parents d'élèves remercient l'ALAE / ALSH pour les décors du carnaval.

Mme Devèze précise que la fête des ALAE aura lieu le 17 mai.

La séance est close à 19h50.